



cerexagri

 United Phosphorus Ltd

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRODUIT :

OVIPRON PLUS

Page :1/5

N°: 082-10

Version : 1

Date : 22/04/2008

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT & DE LA SOCIETE

NOM COMMERCIAL

OVIPRON PLUS

TYPE DE PRODUIT ET USAGE

INSECTICIDE

RESPONSABLE DE LA MISE SUR LE MARCHE

Cerexagri s.a.

1, rue des Frères Lumière, BP9, 78373 PLAISIR Cedex (France)

TEL.(33)1.30.81.73.00 -FAX (33)1.30.81.72.50

N° DE TELEPHONE D'APPEL D'URGENCE

CARECHEM24 INTERNATIONAL : +44 208 762 8322

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

PRINCIPAUX DANGERS

Effets dangereux pour l'environnement

Nocif vis à vis des organismes aquatiques.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

IDENTIFICATION DE LA PREPARATION

Type de formulation

EC - concentré émulsionnable.

Matière(s) active(s)

DISTILLATS MOYENS (PETROLE), HYDROTRAITES (800 g/l)

Numéro CAS

64742-46-7

Numéro EINECS

265-148-2

Classification CE

DISTILLATS MOYENS (PETROLE), HYDROTRAITES : Xn ; R65

Autre(s) substance(s) dangereuse(s)

TENSIO-ACTIF (3-5%) : N, Xi ; R41, R50

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Amener la victime à l'air libre.

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.

CONTACT AVEC LES YEUX

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Si l'irritation persiste, consulter un spécialiste.

INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR.

Consulter rapidement un médecin.

INSTRUCTIONS POUR LE MEDECIN

Traiter symptomatiquement, pas d'antidote spécifique.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Appropriés

Mousse

Dioxyde de carbone

Eau pulvérisée (brouillard)

Poudres sèches

A ne pas utiliser

Eau abondante en jet

RISQUES PARTICULIERS

Oxydes de carbone

Décomposition thermique en produits inflammables et toxiques.

Les gaz de combustion sont toxiques.

Cerexagri s.a.s.

Quick-FDS [14964-42489-26955-058369] - 2008-12-19 - 11:48:09

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRODUIT :

OVIPRON PLUS

Page :2/5

N°: 082-10

Version : 1

Date : 22/04/2008

PROTECTION DES INTERVENANTS

En cas de feu important, porter un appareil respiratoire isolant (ARI).

6 MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES

Evacuer le personnel non nécessaire et non équipé de protection individuelle.
Porter des lunettes de sécurité.
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

PRECAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT

Arrêter la fuite éventuelle.
Ne pas jeter dans les eaux naturelles ni les égouts.

METHODES DE NETTOYAGE

Endiguer puis récupérer à l'aide de moyens physiques.
Absorber le produit avec du sable, de la sciure ou des matériaux inertes.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

MESURES TECHNIQUES DE PROTECTION

Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée au niveau des équipements.

MANIPULATION

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

STOCKAGE

Température maximum de stockage : 35°C
Température minimum de stockage : 5°C
Conserver à l'abri de la chaleur.
Conserver le récipient bien fermé.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

MESURES TECHNIQUES

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une aspiration suffisante dans les ateliers.

Valeurs limites d'exposition

VME (brouillards d'huile) = 5 mg/m3

PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire

Utiliser un masque filtrant antiaérosol liquide (classe "P2")

Protection de la peau

Vêtements de protection appropriés.

Gants résistant aux hydrocarbures

Protection des yeux

Porter un appareil de protection des yeux et du visage.

MESURES D'HYGIENE

Eviter le contact avec la peau, les yeux et l'inhalation des poussières.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Changer de vêtements dès qu'ils sont imprégnés de produit.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE A 20°C

Liquide

COULEUR

Incolore.

MASSE VOLUMIQUE

820 - 830 kg/m3

POINT D'ECLAIR

> 150°C (ISO 2719)

TEMPERATURE D'AUTO-INFLAMMATION

> 250°C (ASTM E 659)

VISCOSITE

7-8 mm2/s (NF EN ISO 3104)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRODUIT :

OVIPRON PLUS

Page :3/5

N°: 082-10

Version : 1

Date : 22/04/2008

SOLUBILITE DANS L'EAU

Emulsionnable

10 STABILITE ET REACTIVITE

PRODUITS INCOMPATIBLES

Oxydants puissants

Acides forts

STABILITE

Stable dans les conditions normales de stockage.

PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX

Par combustion, formation de produits toxiques :

Oxydes de carbone

Fumées , suie

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE AIGUË

Ingestion

DL50/Voie orale/rat > 5000 mg/kg

EFFETS LOCAUX

SENSIBILISATION

Contact avec la peau

Le contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Inhalation

Legerement irritant.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

MOBILITE

Faiblement mobile dans les sols

ECOTOXICITE

Toxicité aiguë

CE50/algues/72 h : 89,9 mg/l

CE50/Daphnies/48h : 31,8 mg/l

CL50/poisson/96 h > 100 mg/l

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

ELIMINATION DES DECHETS

Eliminer le produit dans un centre de collecte et de traitement des déchets chimiques, selon les réglementations locales/nationales en vigueur.

ELIMINATION DES EMBALLAGES

Ne pas réemployer, abandonner ou brûler les emballages vides.

Eliminer les récipients contaminés dans un centre de collecte et de recyclage, selon les réglementations locales/nationales en vigueur.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RID/ADR

Non réglementé.

Code IMO-IMDG

Non réglementé.

OACI/IATA

Non réglementé.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRODUIT :

OVIPRON PLUS

Page :4/5

N°: 082-10

Version : 1

Date : 22/04/2008

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

FRANCE

Homologation n° 9400496

CLASSEMENT SELON DECISION D'HOMOLOGATION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Symbole(s)

Néant

Conseils de prudence

S 2 :Conserver hors de la portée des enfants.

S 13 :Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

S 20/21 :Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

REGLEMENTATION ICPE :

Rubrique 1155 (Dépôts de produits Agro-pharmaceutiques)

PROPOSITION DE CLASSEMENT DE CEREXAGRI s.a.s SELON LA DIRECTIVE 99/45/UE EN TENANT COMPTE DE LA 29ème ADAPTATION DE LA DIRECTIVE 67/548/UE

Symbole(s)

Néant

Phrases de risque

R 52 :Nocif vis à vis des organismes aquatiques.

Conseils de prudence

S 2 :Conserver hors de la portée des enfants.

S 20/21 :Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S 23 :Ne pas respirer les aérosols.

S 24/25 :Eviter le contact avec la peau et les yeux.

S29/35 :Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

S 61 :Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales /la fiche de données de sécurité.

16 AUTRES INFORMATIONS

Libellé des phrases R

R 41 :Risque de lésions oculaires graves.

R 50 :Très toxique vis à vis des organismes aquatiques.

R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

-

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés dans l'état actuel de nos connaissances à la date de publication.

Ils concernent le PRODUIT EN L'ETAT. En cas de formulation ou de mélange, s'assurer qu'aucun danger nouveau ne puisse apparaître.

L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque ce produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné.

Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité.

Il est de la responsabilité du détenteur du produit de transmettre cette fiche de données de sécurité à toute personne qui pourrait entrer en contact avec le produit.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRODUIT :

OVIPRON PLUS

Page :5/5

N°: 082-10

Version : 1

Date : 22/04/2008

Pour les usages et doses d'emploi homologués, se référer aux informations indiquées sur l'emballage.

Fin du document.
Nombre de pages :5